

Canadian Cattlemen's Association

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Le Canada doit mettre l'accent sur la compétitivité des secteurs qui génèrent de la richesse, y compris la production de bœuf. L'innovation et l'accès aux marchés internationaux contribuent grandement à la compétitivité à long terme du secteur de l'élevage bovin. Il faut accroître le financement de la recherche agricole de la part du fédéral. La demande alimentaire augmente au plan mondial tandis que les ressources nécessaires à la production d'aliments, notamment les terres et l'eau, se rétrécissent. Le secteur de l'élevage bovin du Canada a la possibilité de relever ce défi, mais il faudra innover afin d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de la production. Le financement public de la recherche agricole est nettement moins important au Canada que chez ses concurrents. La création de grappes scientifiques constitue un pas important, mais des gains supplémentaires peuvent être obtenus par la réduction des obstacles administratifs.

- Le prochain Programme de grappes scientifiques doit être prêt à distribuer des fonds le 1^{er} avril 2013. Le programme a des lacunes en matière de financement, notamment en ce qui a trait à l'innovation.
- Il est essentiel de normaliser les formulaires et d'accélérer l'examen des demandes, de contrats et des présentations de paiement. L'efficacité administrative et l'obligation de rendre compte ne sont pas incompatibles.
- La possibilité de transférer des fonds d'un exercice financier à un autre améliorerait le rapport coût-efficacité de la recherche. Actuellement, l'impossibilité de reporter des fonds limite la capacité des chercheurs à s'adapter aux retards du programme, aux changements climatiques, etc., et amène une utilisation moins qu'optimale des fonds.
- Le ratio de levier financier de 6 \$ de la part du gouvernement pour 1 \$ de la part de l'industrie doit demeurer. De nombreuses études du rendement du capital investi ont démontré les avantages de la recherche agricole; un levier financier favorable encourage l'industrie à investir. Un meilleur accès aux marchés internationaux augmente le rendement des producteurs et de l'économie en optimisant la valeur des produits de bœuf canadiens. La collaboration des dernières années entre le gouvernement fédéral et l'industrie afin d'améliorer l'accès aux marchés a eu des résultats positifs et doit se poursuivre. Une fois les marchés ouverts, le Canada doit soutenir la concurrence avec d'autres exportateurs afin de promouvoir ses produits. À la suite de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), le Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association a été créé afin d'aider le secteur canadien du bœuf à recouvrer les marchés perdus à cause de la crise. L'industrie a consolidé ses organisations de marketing afin d'obtenir des gains d'efficacité dans la gestion du financement à base de prélèvements dans le secteur bovin pour la commercialisation au plan national et international. Le renouvellement du Fonds pour l'avenir par le gouvernement fédéral soutiendra la croissance des ventes mondiales de bœuf du Canada à l'avenir. Cet investissement améliorera la compétitivité et la rentabilité des producteurs bovins du Canada et aura des incidences positives sur l'économie canadienne.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Des emplois sont créés lorsqu'on trouve de nouveaux clients pour acheter les produits que le Canada peut offrir de manière concurrentielle. Le secteur de l'élevage bovin, qui exporte 50 % de ses produits, a deux préoccupations prioritaires. La première porte sur la compétitivité de la réglementation du pays en ce qui a trait à la production de bovins et de viande. Les règles actuelles concernant la collecte et à l'élimination des matières à risque spécifiées (MRS) lors des activités de transformation désavantagent les transformateurs canadiens par rapport aux transformateurs américains. Des fonds doivent être investis dans la recherche et l'évaluation des risques afin que la réglementation canadienne se rapproche de celle des États-Unis. À cause de la diminution du cheptel bovin de l'Amérique du Nord au cours des six dernières années, la capacité d'abattage est maintenant excessive. Le fardeau réglementaire risque d'être un facteur dans la décision de fermer des abattoirs au Canada ou aux États-Unis, à cause des coûts qu'il entraîne. Si la réglementation canadienne n'est pas harmonisée avec celles des États-Unis, nous perdrons vraisemblablement une plus grande capacité d'abattage et deviendrons plus dépendants des États-Unis en la matière. L'histoire a démontré l'importance d'avoir un secteur de transformation fort au Canada, comme dans le cas de la fermeture de la frontière des États-Unis aux importations en provenance du Canada, en 2003. Si la capacité d'abattage au Canada est réduite, un autre cas d'imposition de droits compensateurs de la part des États-Unis ou un incident en matière de santé des animaux aurait des répercussions négatives sur la rentabilité et la viabilité de nombreux éleveurs de bétail du Canada. La deuxième préoccupation prioritaire est le développement des possibilités de commerce international. Le Canada s'est montré très ambitieux en ouvrant des négociations avec d'éventuels partenaires commerciaux bilatéraux dans le sillage de ralentissement du processus en cours avec l'OMC, mais les négociations doivent aboutir à des accords. Plus précisément, la conclusion de l'Accord de libre-échange avec la Corée, de l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne et de l'Accord de partenariat économique global (APEG) avec le Japon prévoyant un contingent tarifaire exempt de droits pour la viande bovine pourrait pousser à la hausse la valeur par animal dans le secteur de l'élevage de bétail et générer d'importantes retombées économiques. Il est essentiel de maintenir et de rehausser les investissements du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et du Secrétariat à l'accès aux marchés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de conclure ces accords et d'être en mesure de défendre et de maintenir l'accès aux marchés internationaux pour les produits agricoles et agroalimentaires canadiens.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

a. Améliorer l'accès des employeurs agricoles au Programme des travailleurs agricoles saisonniers en améliorant l'efficacité des processus au sein de Service Canada, et améliorer la coordination entre les ambassades étrangères en vue d'attirer des candidats spécialisés et qualifiés. Réduire les délais de traitement et de communication à toutes les étapes du processus afin que les employeurs et les candidats soient tenus au courant des exigences et des progrès du processus, et des modifications apportées au processus le cas échéant. b. Réduire les délais d'émission des avis concernant l'impact sur le marché du travail ou accepter ceux déjà émis pour les régions qui connaissent des pénuries de main-

d'œuvre. Le processus est trop long et trop compliqué, même lorsque l'employeur qui présente une demande connaît bien le système et la documentation requise. Accélérer l'émission ou éliminer la nécessité de l'émission d'un avis en cas de grave pénurie de main-d'œuvre. c. Permettre de sélectionner davantage d'immigrants dans le bassin des travailleurs étrangers temporaires. Si un travailleur étranger temporaire souhaite obtenir un poste à temps plein et que l'employeur convient que le travailleur répond aux exigences de son exploitation, accueillir ce futur contribuable et sa famille au pays de manière efficace en fournissant au travailleur et aux membres de sa famille un permis de travail pourvu que des emplois soient disponibles au sein de la collectivité. d. Améliorer la coordination de la formation dans la langue officielle localement prédominante pour les employés qui ont l'intention de s'installer au Canada. Alors que certains emplois ne nécessitent pas une bonne connaissance de l'anglais ou du français, pour qu'un employé réussisse à s'intégrer à la collectivité, il doit pouvoir travailler en utilisant la langue prédominante de la collectivité locale. e. Reconnaître que les employés agricoles ne répondent pas à la définition officielle des employés « qualifiés » pour lesquels une formation plus formelle est nécessaire et qu'ils ne sont pas non plus dépourvus de qualifications ni propres à l'embauche sans avoir l'expérience appropriée. Il est essentiel que les travailleurs aient les aptitudes et l'expérience requises pour travailler avec du bétail et des machines agricoles de grande valeur. Ces précisions permettront de gérer les attentes de sorte qu'on n'interprète pas de manière trop restrictive ce qu'est un travailleur « qualifié ». Cela devrait s'appliquer aux travailleurs étrangers temporaires ainsi qu'aux programmes pour les candidats immigrants. f. Allonger le séjour des travailleurs étrangers temporaires, et lorsqu'un travailleur étranger temporaire déjà au Canada présente une nouvelle demande, adopter une procédure simplifiée ne nécessitant pas un nouvel avis sur l'impact sur le marché du travail. g. Continuer de lutter contre les craintes et les perceptions erronées de la population et contre la fraude.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le vieillissement de la population amène trois types de problèmes : a) le vieillissement des producteurs, lesquels qui travaillent déjà au-delà de l'âge habituel de la retraite, b) la capacité de remplacement réduite en raison de la concurrence des emplois offerts aux personnes prêtes à s'intégrer au secteur (à y investir ou à occuper un emploi), et c) l'accroissement du temps exigé des producteurs et du nombre de priorités concurrentes. a. Favoriser le remplacement des travailleurs grâce à des programmes de travailleurs étrangers, une aide temporaire aux travailleurs au besoin (aide à remplir des formulaires, à la transition), et faciliter la gestion des ressources humaines en sensibilisant les gestionnaires aux conséquences de l'évolution du milieu de travail. b. Si un secteur est raisonnablement rentable et concurrentiel, il attirera de nouveaux entrants. Par conséquent, il faut éliminer les obstacles à la compétitivité du secteur du bétail, comparativement aux autres secteurs et aux pays concurrents. Il est aussi important d'harmoniser la réglementation avec celle des États-Unis. c. Améliorer les critères agronomiques de la production de fourrage et de céréales fourragères, la compétitivité des céréales fourragères avec les céréales utilisées pour la production d'éthanol, la productivité en général au moyen de la recherche et du transfert de technologie en partenariat avec l'industrie en ce qui concerne la santé animale, la reproduction, l'efficacité des parcs d'engraissement, la gestion des pâturages, et d'autres aspects associés à la rentabilité et à la durabilité. d. Créer des programmes qui aident les producteurs à profiter des améliorations technologiques en matière de gestion de la main-d'œuvre, des ressources et de l'équipement et de production et commercialisation d'aliments sûrs, sains et de qualité.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les secteurs de l'industrie et les gouvernements provinciaux dans le but de contrer les perceptions erronées et même la méfiance de la population à l'égard des activités d'élevage. Les éleveurs doivent continuer d'améliorer leurs pratiques de gestion, toutefois il ne suffit pas de fonder ses pratiques sur des principes scientifiques éprouvés. Il faut assurer la promotion et la défense de ces principes en partenariat avec l'industrie. La critique constructive est toujours bienvenue, toutefois les campagnes négatives et mal informées des médias et des activistes contre les activités d'élevage ne sont pas utiles à la population. Il faut lutter contre les perceptions erronées à propos de l'environnement, du bien-être des animaux, de l'avidité prétendue des entreprises, de la salubrité des aliments et des différents systèmes en place à maintenir dans le but d'assurer de manière durable la salubrité des aliments.